

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 29 Juin 2020



Date de convocation : 23 Juin 2020

PRÉSENTS : PAGEAUD Lionel, BOULARD Stéphane, VINET Monique, CHARRIER Pascal, SAGOT Judith, BERLAND Benoît, CHOLLET Corinne BAUDOUIN Annick, BRETON Patricia, LALÈRE Bernard, BIROT Serge, CLAUDE Georges, LACOMBE Emmanuel, FROMAGET Christine, PELLETIER Nadège, FLAHAUT Anne-Sophie, DEME Isabelle, MELLANGER Gaëlle, SOUCHARD David, BRUNET Xavier, THIBAUD Florian.

EXCUSÉS : COURSEAU Hélène, BERLAND Guillaume (pouvoir donné à Monsieur Lionel PAGEAUD).

Secrétaire de séance : CHARRIER Pascal

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

1. DESIGNER le représentant titulaire et le représentant suppléant de la commune de Doix les Fontaines au sein du comité territorial de l'énergie du Pays de Fontenây-le-Comte en vue de l'élection des délégués au comité syndical du SyDEV :

TITULAIRE :

- Monsieur Lionel PAGEAUD

SUPLÉANT :

- Monsieur Pascal CHARRIER

2. VOTE le budget annexe 2020 du local commercial en fonctionnement pour 35 732,15 € et en investissement pour 47 065,34 €.
3. VOTE le budget annexe 2020 de la Salle des 4 Vents en fonctionnement pour 57 000,00 €.
4. VOTE pour le maintien des taux d'imposition pour 2020 comme suit :
Taxe foncière bâti = 17,90% et
Taxe foncière non bâti = 45,67%.
5. VOTE le budget primitif 2020 de la Commune en fonctionnement pour 1 999 074,30 € et en investissement pour 1 224 700,02 €.
6. FAIT le choix de l'entreprise RINEAU pour la réalisation des travaux de voirie 2020 pour la tranche ferme à 58 035,00 € HT (rue de la Pointe, rue des Roches, Chemin de la Forêt, arrêt de car et rue de Billaude et carrefour de Baillot) et pour la tranche conditionnelle 1 pour 6 140,00 € HT (trottoirs rue de la Rampillonne) et pour la tranche conditionnelle 2 pour 6 420,00 € HT (trottoirs rue de Bourgneuf).

7. **AUTORISE** Monsieur le Maire à demander le remboursement aux communes de Auchay-sur-Vendée et Montreuil pour l'achat en commun d'un produit de traitement.
8. **VOTE**, à l'unanimité les subventions 2020 aux associations comme suit :
 Les élus suivants, intéressés par ce point, n'ont pas participé aux débats ni au vote : Monsieur BERLAND Benoît, Monsieur Florian THIBAUD, Monsieur Pascal CHARRIER, Mme Corinne CHOLLET et Mme Nadège PELLETIER.

Associations	Vote Année 2020
APE du RPI Doix lès Fontaines/Montreuil	700.00 €
Les Amis de la route d'eau	1 000.00 €
Les Amis de la Bibliothèque de DOIX	400.00 €
Anciens combattants de Doix	70.00 €
Anciens combattants de Fontaines	70.00 €
ADAPEI - Papillons Blancs de Vendée	80.00 €
AMICALE BOULISTE	100.00 €
AMICALE LAIQUE DOIX	300.00 €
AMICALE LAIQUE FONTAINES	300.00 €
A-S-4-V FOOT-BASKET	720.00 €
APEL Ecole St Joseph Doix	300.00 €
OGEC Fontaines	300.00 €
CLUB DE L'AMITIÉ 3ème âge de Doix	130.00 €
CLUB du 3ème âge de Fontaines	130.00 €
Comité des Fêtes	2 000.00 €
ECOLE DES SAPEURS POMPIERS DE MAILLEZAIS	200.00 €
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE YOGA	130.00 €
LES MARAIS PONGISTES	340.00 €
LIONS CLUB (pour les tulipes)	160.00 €
Association "Les P'tits Drôles"	100.00 €
Protection civile Antenne de Fontenay Sèvre Autise	150.00 €
QUARTIER DES LOGES ST MARTIN DOIX	100.00 €
QUARTIER CENTRE ST MEDARD FONTAINES	100.00 €
SOCIETE DE CHASSE de Doix	130.00 €
TOTAL	8 010.00 €

QUESTIONS DIVERSES :

- Décision concernant les festivités du 14 juillet : la commission communication propose de ne pas organiser de manifestation le jour du 14 juillet et réfléchit à une autre formule pour l'année prochaine.
- Prochain Conseil Municipal : le lundi 20 juillet à 20h30 à la salle polyvalente de Fontaines.

Fait à Doix lès Fontaines, le 3 Juillet 2020
 Le Maire,
 Lionel PAGEAUD

